

Pacte Mondial : Communication sur le progrès - 2009



Paris, le 6 juillet 2010

Pacte mondial des Nations Unies



**Sécché Environnement est signataire
du Pacte Mondial des Nations Unies
depuis 2003**

« Depuis sept ans, l'adhésion
de Sécché Environnement
au Pacte Mondial des Nations
Unies lui sert de balise, et une
Charte en sept engagements formalise sa ligne de
conduite en matière de Développement durable. Une
charte Qualité Santé Sécurité Environnement en
décline les engagements au niveau des sites et le
Code de comportements et d'actions (actualisé en
2008 avec mise en place d'un « droit d'alerte » pour
les salariés) concourt à mobiliser et responsabiliser
individuellement tous les collaborateurs en
ce domaine. »

Joël Séché,
Président-Directeur Général

Droits de l'homme

- > Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ; et
- > Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

Normes du travail

- > Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- > L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- > L'abolition effective du travail des enfants ; et
- > L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- > Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- > A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
- > A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

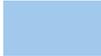
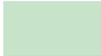
Lutte contre la corruption

- > Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

« Aujourd'hui, le Pacte mondial constitue la plus importante initiative au monde dans le domaine de l'entreprise. [...] Il a poussé les entreprises à adopter des principes universels et à s'associer avec l'ONU pour s'attaquer aux grands problèmes. [...] Il est devenu synonyme de responsabilité des entreprises. »

Déclaration du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon, lors du Forum économique mondial de Davos, le 29 janvier 2009



-  Profil et stratégie
-  Économie
-  Environnement
-  Emploi, relations sociales et travail décent
-  Droits de l'Homme
-  Société
-  Responsabilité du fait des produits



Profil et stratégie

Pacte Mondial :

Communication sur le progrès - 2009

Le traitement et le stockage des déchets : Un métier au service de l'environnement

Séché Environnement est l'un des principaux acteurs du marché français du traitement des déchets. Pour mener à bien cette mission, le Groupe s'est progressivement doté de la panoplie la plus complète d'outils performants : traitements thermiques et stockage avec valorisation énergétique, outils spécifiques pour certains déchets particuliers. Il peut ainsi prendre en charge le spectre le plus large de déchets dans les meilleures conditions de sécurité, qu'elles soient d'ordre technique, sanitaire, environnemental ou réglementaire.

Séché Environnement se caractérise par ce positionnement fort, revendiqué, original, en aval des activités de collecte, au cœur des métiers les plus exigeants des marchés du déchet.

Le Groupe traite et stocke, dans le respect de l'homme et de la nature, des flux de déchets divers et variés en provenance des industries et des ménages. Son intervention constitue le dernier maillon du cycle de vie de la production à la consommation de biens, manufacturés ou non. Ce service sans cesse renouvelé, Séché Environnement le fournit principalement à l'échelle de la France (94% de son chiffre d'affaires en 2009 de 365,7 M€) et dans les autres pays de l'Union Européenne (4%).

Les quelques 1 510 femmes et hommes qui composent le Groupe mettent leurs compétences au service de cette mission. La maîtrise de la filière des déchets, et les réponses à apporter aux nouvelles sensibilités en matière d'impact sur la santé publique, sont de leur responsabilité quotidienne.

Car aujourd'hui encore, l'approche du métier poursuit son évolution : Il s'agit moins d'intégrer les exigences du développement durable, tâche déjà bien engagée, que de fournir des solutions environnementales qui limitent les impacts écologiques des activités économiques des clients, partagés entre collectivités locales et entreprises. Les maîtres mots en sont : lutter contre le réchauffement (gaz à effet de serre), préserver les ressources naturelles (matières premières et énergies renouvelables) et protéger la santé et l'environnement.

Métier d'intérêt général, le traitement des déchets impose plus que toute autre activité, une écoute attentive de la Société. Séché Environnement fortement impliqué aux côtés de toute partie prenante spontanément identifiée ou porteuse d'enjeux à un titre ou à un autre, sait que l'acceptation sociale de ses activités est indissociable de sa capacité à démontrer que la solution n'est pas de rejeter ses déchets hors de vue, au-delà de tout territoire perçu comme sien.

Bien au contraire, il est indispensable d'en assurer une valorisation optimale et une fin de vie irréprochable, dans le respect premier d'un cycle de vie « santé » vertueux qui, de la valorisation à l'élimination, apportera à chacun une totale sécurité. Le traitement des déchets est un des facteurs du bien-être de l'homme dans son univers, que cette notion de bien-être soit abordée au travers des maux évités (préservation de la santé, gestion des risques) ou dans une approche plus positive de vie dans un environnement sain, agréable et préservé (économies de ressources naturelles non renouvelables). Ainsi conjuguées, écologie et approche sociétale trouvent place et raison d'être dans la sphère économique.

Porté de cette prise de conscience, Séché Environnement investit depuis une vingtaine d'années dans des actions d'ouverture et de transparence, de pédagogie et d'information, en direction des populations riveraines de ses sites de traitement. Standards élevés en termes environnementaux, aspects sociaux privilégiés, symbiose sociétale promue, autant d'axes récurrents de l'action de l'entreprise soumise en permanence à l'œil critique de chacun.

Dans le cadre de sa responsabilité sociétale propre, le Groupe se doit de toujours de faire œuvre d'action pédagogique en particulier dans l'exercice de ses métiers, afin de bien décliner « sa » contribution au développement durable. L'analyse de ces actions initiées par l'entreprise est souvent riche d'enseignements sur la qualité de l'écoute des populations, sur l'importance d'un langage commun, sur le dialogue qui se noue de la manière la plus constructive possible entre les parties : une bonne compréhension des intérêts mutuels, un plus grand respect de chacun, sont au bout du chemin.

Cette démarche de progrès continu, nous l'avons formalisée dans ses lignes essentielles voici quelques années, en adhérant aux dix grands principes du Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies. Elle est à présent de pleine application et nous vous en rendons compte.

Paris, le 6 Juillet 2010

Daniel BAUMGARTEN

Directeur Délégué en charge du Développement Durable

Les données qualitatives, quantitatives et leurs commentaires, font l'objet pour la 8ème année consécutive d'une publication sous forme de Rapport de développement durable (au titre des exercices 2002 et 2003) et sous le nom de Rapport de responsabilité sociétale depuis 2004. Leur contenu vient compléter les documents financiers, sur les aspects sociaux, environnementaux, sociétaux et stratégiques. Bureau Veritas a vérifié la sincérité des données sociales et environnementales 2009.

Les engagements pris par Séché Environnement durant l'année sont répertoriés ci-après selon la classification du GRI3 reproduite en fin de Communication sur le Progrès, avec référence aux pages correspondantes du Rapport annuel de Responsabilité Sociétale 2009 consultable sur le site internet www.groupe-seche.com.

Économie

Code GRI3	Economie Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séch ^e Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
-----------	--	--------------------------------------	---------------------------------	---	--	---	--------	--------------	--------------

Volet : Performance économique									
EC1	Valeur économique directe créée et distribuée, incluant les produits, les coûts opérationnels, prestations et rémunérations des salariés, donations et autres investissements pour les communautés, les résultats mis en réserves, les versements aux apporteurs de capitaux et aux Etats			2		Chiffre d'affaires redistribué	M€	383,2	365,7
						Sommes conservées		57,8	69,7
						Collaborateurs		81,1	81,9
						Fournisseurs		181,0	161,4
						Actionnaires		11,2	11,2
						Banques		3,6	10,9
						Etats et collectivités	48,5	30,6	
EC2	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés aux changements climatiques	7/8				Indicateur non pertinent pour le Groupe Les activités concernant les déchets n'entrent pas dans le champ d'application de la réglementation sur les émissions de GES		Non pertinent	Non pertinent
EC3	Etendue de la couverture des retraites avec des plans de retraite à prestations définies				133/134	L'intégralité du personnel en France a une couverture liée à sa convention collective et bénéficie des retraites complémentaires correspondantes, mais aussi d'indemnités de fin de carrière faisant l'objet soit d'une provision, soit d'une couverture d'assurance	% de l'effectif en France	100%	100%
EC4	Subventions et aides publiques significatives reçues							Néant	Néant
Volet : Présence sur le marché									
EC5	Distribution des ratios comparant le salaire d'entrée de base et le salaire minimum local sur les principaux sites opérationnels			2	Pyramide des salaires	Donnée non renseignée L'indicateur retenu par le Groupe est la pyramide des salaires en fonction de multiples du plafond de Sécurité Sociale, l'essentiel de son activité se situant en France. La comparaison à un salaire local correspondrait alors à retenir la valeur du SMIG		Non renseigné	Non renseigné
EC6	Politique, pratiques et part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels					Donnée non renseignée Une priorité de fait est accordée aux fournisseurs locaux (au niveau des régions françaises) à prestations et conditions économiques identiques		Non renseigné	Non renseigné

Code GRI3	Economie Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
EC7	Procédures d'embauche locale et proportion de cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels					Indicateur peu pertinent pour le Groupe dont l'activité est essentiellement basée en France (>95%)		Non pertinent	Non pertinent
Volet : Impacts économiques et indirects Ayant une couverture nationale à travers des unités de traitement et de stockage dans diverses régions de France, Séché Environnement contribue au développement de ces zones tant par le recrutement local de la majorité de ses salariés (88 % habitent à moins de 50 km de leur lieu de travail) que par la création d'emplois induits (la taxe professionnelle payée équivaut à elle seule l'équivalent de 238 emplois). Le pouvoir d'achat des salariés permet d'alimenter les économies locales. Il en va de même pour le recours à la sous-traitance pour des activités éloignées du cœur de métier du Groupe (gardiennage, nettoyage, maintenance entre autres). A ces effets directs il convient de sommer les emplois induits, issus des prestations de transport, d'hôtellerie, de restauration auxquelles recourt régulièrement le Groupe. La quantification de ces derniers reste délicate à effectuer. En dernier lieu, le fait pour une région de disposer, dans sa zone d'influence, d'une unité de traitement de déchets, est un atout dans sa politique d'industrialisation : c'est un élément d'infrastructure indispensable au même titre que la viabilisation des terrains industriels, la disponibilité des utilités (énergie, eau, gaz industriel) ou les raccordements aux réseaux de communication.									
EC8	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et de services, principalement publics, réalisés via une prestation commerciale, en nature ou à titre gratuit					Donnée non renseignée		Non renseigné	Non renseigné
EC9	Compréhension et description des impacts économiques indirects significatifs, y compris l'importance de ces impacts			2	111	Voir politique exposée ci-dessus et quantification partielle			

Environnement

Code GRI3	Environnement Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Sécché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
-----------	---	--------------------------------------	---------------------------------	---	--	--	--------	--------------	--------------

Volet : Matières

La consommation totale du Groupe dans les principales matières utilisées dans les procédés s'élève à 268,5 kt. Ramenées à la tonne de déchets traités, les activités les plus consommatrices de matière sont dans l'ordre, la stabilisation, puis les traitements (physico-chimique et incinération).

La valorisation matière des déchets réceptionnés est privilégiée dans la mesure de la faisabilité technique, de l'existence d'un marché pour la matière première secondaire et de la viabilité économique de la chaîne de recyclage.

EN1	Consommation de matières en poids ou en volume	8		3	103	Les consommations de matières premières sont fonction de la nature des déchets à traiter (réactifs) ou des travaux à réaliser (alvéoles de stockage en construction)	kt	189,4	268,5
EN2	Pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées	8/9		3	103	Le recyclage est interne au Groupe, des déchets triés et traités pouvant constituer des matières premières pour sa propre activité	%	47,0	39,8

Volet : Energie

Le Groupe atteint dépasse son autosuffisance énergétique de plus de 12 %. Les variations à la tonne traitées résultent du mix déchets traités (proportions selon les techniques de traitement, stockage ou incinération). Cette performance est atteinte grâce à :

- Une bonne valorisation de l'énergie contenue dans les déchets (vapeur et électricité pour les sites d'incinération, biogaz méthane pour l'activité de stockage) ;
- Une maîtrise des consommations énergétiques pour les besoins industriels.

EN3	Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire	8		3	101		GWh/an	213,1	223,9
EN4	Consommation d'énergie indirecte répartie par source d'énergie primaire	8				Indicateur non renseigné		non renseigné	non renseigné
EN5	Energie économisée grâce à l'efficacité énergétique	8/9				Indicateur non renseigné		non renseigné	non renseigné
EN6	Initiatives pour fournir des produits et des services reposant sur des sources d'énergie renouvelables ou à rendement amélioré ; réductions des besoins énergétiques obtenues suite à ces initiatives			3	101	Production d'énergie électrique et thermique à partir de la valorisation des déchets par voie thermique (Salaise, Rouen, Pau) et par valorisation du biogaz (Calais, Changé, Montech, Le Vigean)	GWh/an	203,0	249,6
EN7	Initiatives pour réduire la consommation d'énergie indirecte et réductions obtenues	8/9				Indicateur non renseigné		non renseigné	non renseigné

Code GRI3	Environnement Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Sèché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
-----------	---	--------------------------------------	---------------------------------	---	--	---	--------	--------------	--------------

Volet : Eau

Outre les eaux sanitaires et de nettoyage, certaines techniques de traitement consomment des quantités significatives d'eau. C'est le cas notamment des systèmes d'épuration associés aux traitements humides des gaz issus de l'incinération, et la stabilisation des déchets ultimes avant stockage. D'importants programmes d'économies et de recyclage ont été mis en œuvre ces dernières années, conduisant à une diminution constante des volumes prélevés.

L'eau provient soit de retenues d'eau, soit de pompages dans des puits, soit de réseaux d'adduction. Des actions de valorisation ont été lancées sur certains sites, comme le recyclage des eaux de pluie ou l'utilisation des lixiviats du stockage en classe 2 comme eaux de process en particulier dans la stabilisation de déchets à admettre en classe 1.

Le prélèvement dans les nappes phréatiques n'est pas significatif par rapport aux réserves que représentent ces dernières et ne risque aucunement de provoquer une baisse de leur niveau. Les principaux prélèvements sont effectués à Saint-Vulbas (01) et à Salaise (38) dans les importantes nappes alimentées par les eaux des Alpes.

En l'absence d'eau industrielle, prélever dans une nappe dans ces conditions est de moindre impact environnemental que l'utilisation d'une eau de réseau qui a donné lieu au préalable à des traitements destinés à lui donner sa potabilité, non nécessaire pour les usages industriels.

EN8	Volume total d'eau prélevé, par source	8		3	102	Consommation totale d'eau dont prélèvement en nappe phréatique	Milliers m ³	3 570 3 082	3 527 3 054
EN9	Sources d'approvisionnement en eau significativement touchées par les prélèvements	8		3		Les nappes phréatiques où sont effectués les prélèvements d'eau sont de grande ampleur et se reconstituent annuellement (Alpes)		Néant	Néant
EN10	Pourcentage en volume total d'eau recyclée et réutilisée	8/9		3	102	Seules les eaux recyclées en process sont comptabilisées à l'exclusion de celles utilisées en 2 nd usage pour de l'arrosage, du lavage de camions ou du nettoyage de voirie	Milliers m ³ dont incinération stockage	167 82 85	193 111 82

Volet : Biodiversité

Les activités de stockage qui représentent environ les trois quarts des surfaces utilisées sont localisées dans des espaces agricoles à faible densité de population, les autres techniques sont mises en œuvre essentiellement dans des zones ou parcs industriels équipés à cet effet, en périphérie lointaine de villes.

Les aires de travail des sites industriels sont recouvertes d'un revêtement étanche et les écoulements d'eaux potentiellement polluées sont gérés à partir de réseaux d'égouts séparatifs. Ces eaux font l'objet de traitement et de contrôles avant rejet dans le milieu naturel (pas d'effets d'eutrophisation, d'acidification ou de rejet toxique).

Dans le cas des centres de stockage de déchets ultimes créés par Sèché Environnement, les précautions prises pour rendre les aires de stockage étanches vont au-delà de la réglementation. Le substrat est composé d'une couche d'argile de 5 mètres d'épaisseur, avec un taux de pénétration de l'humidité de 10⁻⁹ m/s. Cette couche fait l'objet d'un décaissement préalable avant remise en place et compactage pour s'assurer de l'homogénéité de l'étanchéité. Deux géomembranes séparées par un réseau de drains gravitaires complètent le dispositif et permettent un contrôle permanent de l'étanchéité et évitent d'éventuelles accumulations de lixiviats avant que ceux-ci n'entrent en contact avec la couche protectrice d'argile.

Une méthodologie de contrôle du bon fonctionnement de ces dispositifs préventifs et des mesures de non-contamination des sols s'effectue à travers de contrôles systématiques par piézomètres d'une éventuelle contamination de la nappe phréatique.

Code GRI3	Environnement Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
EN11	Emplacement et superficie des terrains détenus, loués ou gérés dans ou au voisinage d'aires protégées et en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	8			103	Surfaces utilisées (en ha) – aucune en zone protégée Incinération Physico-chimique Stabilisation et stockage Valorisation chimique Tri, valorisation, transports Total en ha	ha	25,5 8,5 252,2 24,7 3,4 314,3	27,6 12,0 260,0 5,8 22,3 327,7
<p>Le « rapport de Rio » propose des orientations au niveau planétaire et recommande aux Etats de décliner les mesures à prendre par les différents acteurs de la société jusqu'au niveau local, puis il précise deux orientations qui sont la préservation de la biodiversité, et l'utilisation durable des ressources biologiques.</p> <p>Les engagements de Séché Environnement pour la préservation du vivant sur le site de Séché éco-industries à Changé (53), ont vu le jour en 1993 dès la création du parc d'activité déchets, soit l'année suivant la conférence de Rio de 1992. Depuis, cette démarche a été étendue aux autres sites du Groupe. Il ne s'agit pas d'une exploitation directe des ressources faunistiques et floristiques, cependant l'activité majeure de création des sites de stockage risquait d'avoir un impact direct sur des milieux naturels écologiquement riches et sensibles, colonisés par différentes espèces qu'elles soient protégées ou non.</p> <p>Le rôle clé du naturaliste des sites, s'est affirmé au fil des ans en tant qu'avocat des parties prenantes silencieuses du site : les végétaux, les espèces animales, les écosystèmes locaux. Interface permanente entre la biodiversité et les industriels, il a contribué opérationnellement à la construction progressive d'une culture aujourd'hui largement partagée d'ouverture au milieu et d'écoute, considérées comme une condition essentielle de la pérennité de l'entreprise dans son univers d'origine.</p> <p>Les installations de stockage ont fait l'objet d'inventaires de la faune et de la flore qui ont permis la mise en évidence de zones écologiques d'intérêt patrimonial local, avec la présence d'espèces protégées, d'intérêt européen. Séché Environnement a pris en conséquence la décision de préserver ces zones situées au cœur même du parc d'activité déchets.</p> <p>Les zones de stockage font l'objet d'une réhabilitation dès leur exploitation, au moyen de végétaux locaux répertoriés lors des différents inventaires afin d'obtenir la meilleure symbiose possible avec la faune locale. Le choix des végétaux et le mode de plantation, la création de nouvelles haies bocagères et autres boisements participent au développement naturel des lieux. Par ailleurs, le choix approprié des végétaux et leur mise en œuvre ont permis le classement de ces zones en refuge pour les oiseaux par adhésion à la Ligue de la protection des oiseaux (LPO).</p> <p>Ainsi l'identification, et l'analyse de la valeur d'un milieu par l'expertise de sa biodiversité, permettent de concilier au plus près la gestion des espaces dits naturels avec ceux à usage industriel. Soucieux de rigueur dans sa démarche, et d'ouverture vers la société civile, Séché Environnement appuie depuis quelques années son analyse sur une collaboration scientifique avec le Muséum National d'Histoire Naturelle en particulier dans le cadre du programme STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs).</p> <p>Il développe de nombreuses actions de sensibilisation à destination du public, entre autres par l'organisation de visites de ses sites. Aussi le Groupe s'est engagé aux côtés du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) par un acte de mécénat pour contribuer à la réussite de ce programme destiné au plus grand nombre, de découverte et d'apprentissage de la nature au Jardin des Plantes, en soutenant la rénovation des Serres historiques du Jardin des Plantes.</p>									
EN12	Description des impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	8		3		Voir politique ci-dessus des inventaires détaillés sont fournis dans le paragraphe Biodiversité du chapitre3 du Rapport responsabilité Sociétale 2009			

Code GRI3	Environnement Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données SéchÉ Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
-----------	--	--------------------------------------	---------------------------------	---	--	---	--------	--------------	--------------

EN13	Habitats protégés ou restaurés	8		3		Sur chacun des sites de stockage du Groupe (les seuls à avoir des surfaces significatives dépassant les 10 ha) des Zones Environnementales Sensibles (ZES) ont été définies et protégées	% surface ZES / total	Changé Montech Le Vigeant	11% 16% 19%
EN14	Stratégies, actions en cours et plans futurs de gestion des impacts sur la biodiversité	8		3		Plans d'aménagement paysagers définis pour les sites de stockage, et mise en valeur de patrimoine naturel comme la vallée de la Morinière à Changé Mise en place de nouveaux indicateurs (chiroptères ...)			
EN15	Nombre d'espèces menacées figurant sur la Liste rouge mondiale de l'UICN et sur son équivalent national et dont les habitats se trouvent dans des zones affectées par des activités, par niveau de risque d'extinction	8		3		Les inventaires annuels depuis 15 ans par les équipes naturalistes et les associations de protection de la nature permettent le suivi de l'évolution des espèces d'oiseaux, d'amphibiens, d'odonates ...		Néant	Néant

Volet : Emissions, effluents et déchets

L'effet de serre est un phénomène naturel lié à l'absorption des rayonnements infra rouge (IR) de grande longueur d'onde renvoyés depuis la surface terrestre par des composés présents dans l'atmosphère : gaz carbonique (CO₂), méthane (CH₄), hydrocarbures fluorés (HF) ou perfluorés (PFC), hexafluorure de soufre (SF₆).

Les émissions de gaz à effet de serre du secteur des déchets ont essentiellement deux origines : le méthane, composant principal du biogaz résultant des processus de fermentation anaérobie dans les centres de stockage, et le CO₂ provenant de l'incinération de déchets (d'origine pétrochimique pour une grande part). A ce titre, les actions de valorisation énergétique de déchets impactent positivement la politique de limitation des émissions de gaz à effet de serre. Ainsi le bilan global en termes d'émission de gaz à effet de serre doit-il s'analyser déduction faite des énergies fossiles substituées.

La part du secteur des déchets dans les émissions de gaz à effet de serre de la France est relativement faible : environ 3 %, dont les origines sont à 76 % liées au stockage et à 17 % à l'incinération, les eaux usées constituant le solde. La baisse de 8,5 % sur une quinzaine d'années est le fruit à la fois :

- Du captage plus important des gaz de centres de stockage (rendu obligatoire avec au minimum brûlage à la torchère) et de leur valorisation ;
- De l'équipement des incinérateurs pour la récupération d'énergie.

Le captage du méthane sur les sites de stockage est le principal levier de réduction pour réduire les émissions des produits déjà stockés. A ce titre, tous les sites de séché Environnement ont un dispositif de captage puis de valorisation du CH₄ produit sous forme d'électricité verte, mais aussi calorifique (chauffage, vapeur pour l'hygiénisation des déchets d'activités de soins, production d'eau chaude pour la station de lavage des camions et également à la disposition d'une coopérative agricole voisine pour la déshydratation de foin).

Une autre part des déchets organiques traités par Séché Environnement, qui ne peut être valorisée en tant que matière première secondaire (pour diverses raisons de forme physique ou d'état chimique par exemple), recèle encore une part valorisable : son pouvoir calorifique. Lors de l'incinération en continu de tels déchets, ceux-ci brûlent par eux-mêmes dans les fours sans apport extérieur d'énergie fossile, comme le gaz ou un dérivé pétrolier. La chaleur produite par cette combustion est récupérée dans une chaudière sous forme de vapeur d'eau qui, à son tour, actionne un ensemble turbo-alternateur pour produire de l'électricité. La valorisation énergétique s'effectue à ces deux niveaux (vapeur et électricité) et ne subsisteront pour stockage, que des résidus ultimes à la quantité limitée et à la toxicité contrôlée (imbrûlés et mâchefers). En ce qui concerne l'incinération, le CO₂ émis est pour l'essentiel fatal car il provient de la teneur en carbone des déchets.

Quant aux émissions liées aux activités de transports, elles comportent les transports « amont » (des déchets et des approvisionnements) et « aval » (résidus ultimes et matières triées) qu'ils soient effectués par des moyens propres au Groupe ou par voie de sous-traitance.

Code GRI3	Environnement Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Sèché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
-----------	---	--------------------------------------	---------------------------------	---	--	---	--------	--------------	--------------

EN16	Emissions totales, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre	8		3	101	Sources	kt eqCO ₂	436,9	412,3
						Incinération* Physico-chimique Stabilisation et stockage Valorisation chimique Tranports		0,5 318,9 11,2 32,0	0,4 366,9 9,0 29,6
						Emissions directes GES		799,5	818,2
EN17	Autres émissions indirectes pertinentes de gaz à effet de serre	8		3	101	Emissions indirectes GES	Total	6,1	7,5

Le Groupe calcule ses gaz à effet de serre émis, selon les principes du Registre des émissions de gaz à effet de Serre (REGES) édité fin 2005 par l'AERES (Association des entreprises pour la réduction des effets de serre) et EpE (Entreprises pour l'environnement). Ce protocole, spécifiquement adapté aux activités de déchets, est compatible avec les meilleures normes internationales comme le GHG Protocol établi sous l'égide du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD).

Le scénario de référence français pour mesurer les GES évités est conservateur car il est lié à la production d'électricité par l'énergie dominante en France (nucléaire avec 1 MWh = 70 kg de CO₂) par rapport aux pays de l'annexe 1 du Green House Gas Protocol (429 kg) et surtout nord-américain (580 kg)

Les gaz abattus sont le fruit du traitement de gaz tels que les CFC, les Halon, le SF₆ ... à très fort pouvoir de réchauffement climatique.

EN18	Initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réductions obtenues	9		3	101	GES évités ex énergie	kt eqCO ₂	17,0	18,2
						Vapeur et électricité Biogaz		18,9	91,6
						GES évités par production d'énergie			
						Total référence France		35,9	109,8
						Total référence Pays article 1 GHG		220,0	672,9
Total référence nord américaine	297,5	909,8							
						GES abattus par le traitement de gaz industriels		7 800	7 200

- ❑ Les substances concourant à l'acidification de l'atmosphère (communément décrite par des « pluies acides ») sont principalement pour les activités du Groupe, le dioxyde de soufre (SO₂), l'acide chlorhydrique (HCl), les oxydes d'azote (NO_x).
- ❑ L'eutrophisation est quant à elle une perturbation de l'équilibre biologique des sols et des eaux due à un excès d'azote, notamment d'origine atmosphérique. Les substances concernées sont les NO_x et le NH₃ (ce dernier peu pertinent dans les métiers du Groupe).
- ❑ La pollution photochimique se compose d'un ensemble de phénomènes complexes qui conduisent à la formation d'ozone et d'autres composés oxydants. Parmi les sources de ces substances figurent les composés organiques volatils (COV) qui se retrouvent principalement pour le Groupe dans les activités de régénération de solvants et d'incinération. Ces mesures étant récentes et d'une réalisation délicate, les périmètres de mesure sont étendus d'année en année.
- ❑ Les polluants organiques persistants (POP) potentiellement significatifs dans l'industrie du traitement de déchets sont les dioxines et furanes. Entre 2002 et 2009, les rejets sont passés de 2 grammes à 0,088 grammes par an.

* Correction en 2008 sur Trédi Saint Vulbas

Code GRI3	Environnement Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Sécché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
-----------	---	--------------------------------------	---------------------------------	---	--	--	--------	--------------	--------------

L'exploitation des usines d'incinération s'accompagne du rejet d'effluents gazeux et de poussières dont l'épuration fait l'objet de contrôles très précis. Sont en particulier analysés l'acide chlorhydrique (HCl), le dioxyde de soufre (SO₂), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde d'azote (NO₂).

Les autres techniques de traitement, dont le stockage de classe 2, ont également leurs rejets atmosphériques, pour l'essentiel canalisés. Les quantités captées de biogaz excédant à certaines périodes de l'année les besoins ou possibilités de valorisation énergétique in situ, le solde est brûlé à la torchère comme le prévoit la réglementation.

EN19	Emissions de substances appauvrissant la couche d'ozone	8		3	102	Composés organiques volatils COV	t	41,3	50,0
EN20	Emissions de NOx, SOx et autres émissions significatives dans l'air, par type et par poids	8		3	102	Oxyde d'azote NO ₂ Dioxyde de soufre SO ₂ Acide chlorhydrique HCl Poussières Dioxines	t NO ₂ t SO ₂ t Cl t grammes	448,1 128,0 4,6 7,8 0,060	423,8 293,0 6,8 6,2 0,088

Une partie des rejets d'eau se fait sous forme de vapeur d'eau dans les processus thermiques. Les autres rejets (sous forme liquide) des différentes installations du Groupe sont réalisés après épuration et contrôle précis des différentes substances chimiques contenues. Les paramètres pris en compte sont par exemple les métaux lourds (indice METOX), la demande chimique en oxygène (DCO), les matières en suspension (MES).

Il va de soi, que du fait de son activité et de son organisation, Sécché Environnement ne pratique aucun rejet volontaire de produits chimiques, huiles et carburants dans le milieu naturel.

Les principales sources d'émissions après traitement dans le milieu aquatique sont :

- l'activité stockage qui produit des lixiviats épurés (partiellement réutilisé en stabilisation) ;
- les ateliers de traitement physico-chimique ;
- les unités de traitement humide des gaz d'incinération.

Les milieux aquatiques récepteurs sont, soit des stations d'épuration prévues à cet effet, soit des cours d'eau à fort débit (ex. le rejet de Salaise de 100 m³/heure dans le Rhône dont le débit moyen est de 3,7 millions de m³/heure). Il n'y a aucun rejet dans un milieu ou une zone sensible.

EN21	Total des rejets dans l'eau, par type et par destination	8		3	102	Total des rejets d'eau	Milliers m ³	2 353	2 205
						Contenant			
						Sels solubles	t	5 501	4 503
						Demande Chimique en Oxygène	t	1 051	1 179
						Matières En Suspension	t	25,3	23,1
						Métaux totaux	t	1,6	1,4
						METOX	t	5,1	3,1
						Azote total	t	16,9	22,4
						AOX		1,8	3,1

Par-delà des actions volontaristes de recyclage, le Groupe doit assumer sa propre production de résidus, directement liée à la nature et au volume des déchets reçus de sa clientèle. Il s'agit principalement des déchets de l'incinération (mâchefers et résidus d'épuration des fumées) et des boues issues des traitements d'eau.

Code GRI3	Environnement Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Sécché Environnement		Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
						Libellé de l'indicateur ou commentaires 				
EN22	Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement	8		3	103	Déchets dangereux Déchets banals	kt	121 30	130 46	
EN23	Nombre total et volume des déversements accidentels significatifs	8			132/133	Néant		Néant	Néant	
EN24	Masse des déchets transportés, importés, exportés ou traités et jugés dangereux aux termes de la Convention de Bâle, Annexes I, II, III et VIII ; pourcentage de déchets exportés dans le monde entier					Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe		Non pertinent	Non pertinent	
EN25	Identification, taille, statut de protection et valeur de biodiversité des sources d'approvisionnement en eau et de leur écosystème connexe significativement touchés par l'évacuation et le ruissellement des eaux de l'organisation	8		3	132/133	Néant Les rejets sont effectués après épuration conformément aux arrêtés préfectoraux, dans des stations d'épuration industrielles ou dans le milieu naturel en quantités faibles par rapport au débit du milieu récepteur		Néant	Néant	
Volet : Produits et services										
EN26	Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services, et portée de celles-ci	9		3		Recours si possible au transport ferroviaire en substitution de la route (sécurité, économie de ressources énergétiques et limitation des émissions de gaz à effet de serre			50 kt transportés de Salaise à Changé	
EN27	Pourcentage de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés, par catégorie	9				Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe		Non pertinent	Non pertinent	
Volet : Respect des textes										
EN28	Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et des réglementations en matière d'environnement	8				Néant		Néant	Néant	
Volet : Transport										
EN29	Idem à EN28 mais pour les transports	8				Néant		Néant	Néant	

Code GRI3	Environnement Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Sécché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
-----------	--	--------------------------------------	---------------------------------	---	--	--	--------	--------------	--------------

Volet : Généralités

EN30	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par type	8		3	104/105	Ventilation par domaines Protection de l'air ambiant et du climat Gestion des eaux usées Gestion des déchets Protection des sols et des eaux Autres Total Ventilation par types d'actions Traitement et élimination Mesure et contrôle Recyclage, valorisation Prévention des pollutions Total	K€	6347	614 107 339 139 5148 6347 784 187 1805 3571 6347
------	---	---	--	---	---------	--	----	------	--

Emploi, relations sociales et travail décent

Code GRI3	Emploi, relations sociales et travail décent Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Sécché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
-----------	--	--------------------------------------	---------------------------------	---	--	--	--------	--------------	--------------

Volet : Emploi

La politique sociale est axée principalement sur :

- L'emploi stable et la fidélisation des salariés ;
- Le respect des diversités ;
- La sécurité des conditions de travail ;
- La formation permanente ;
- La gestion du temps.

La structure des effectifs privilégie l'emploi stable, le recours à des contrats à durée déterminée (CDD) et à l'intérim s'élevant seulement respectivement à 3,6 % et 8,3 % de l'effectif de l'année.

Le recours à des interventions de salariés pour des durées déterminées, s'inscrit principalement dans le cadre de remplacements de salariés momentanément absents (24 % des CDD et 40 % de l'intérim), ou pour répondre à des besoins spécifiques mais temporaires de l'activité (76 % des CDD et 60 % de l'intérim). L'intérim est notamment adapté à des délais courts et incertains, ou aux remplacements d'été pendant les périodes de congés.

La durée hebdomadaire de travail est de 35 heures. Le nombre d'heures supplémentaires reste limité à environ 1,3 % de l'horaire théorique total. La préférence donnée à l'emploi stable avec un recours limité aux heures supplémentaires, s'inscrit dans une politique de maîtrise du risque et de promotion de la sécurité, avec du personnel compétent, formé à son poste de travail, responsable et motivé

LA1	Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique			2	106/107	Effectif total Effectif France Proportion de contrats à durée indéterminée Proportion de cadres Proportion d'agents de maîtrise Proportion d'employés Proportion d'ouvriers	Nombre Nombre %	1568 1451 95,0%	1510 1403 96,4%
LA2	Turnover du personnel en nombre de salariés et en pourcentage par tranche d'âge, sexe et zone géographique	6		2	106/107	Total Dont sur CDI en cours Ruptures conventionnelles Licenciements individuels Retraites Dont autres départs Fin de CDD Période d'essai Mutation	En % de l'effectif en France	8,3 2,2 1,0 1,1 6,1 3,7 2,4 0,6	8,3 3,1 0,8 1,6 0,7 5,2 2,8 1,3 1,0
LA3	Prestations versées aux salariés à temps plein qui ne sont pas versées aux intérimaires, ni aux salariés en contrat à durée déterminée, ni aux salariés à temps partiel, par activités	6						Non renseigné	Non renseigné

Code GRI3	Emploi, relations sociales et travail décent Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Sécché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
-----------	--	--------------------------------------	---------------------------------	---	--	--	--------	--------------	--------------

Volet : Relations entre la direction et les salariés

Sécché Environnement est très attaché à la qualité du dialogue social. En effet, l'amélioration des performances individuelles et collectives nécessite une forte implication de l'ensemble du personnel, et son adhésion aux objectifs de l'entreprise. Pour cela le Groupe fait appel à :

- L'intelligence et l'initiative des hommes et des femmes qui le composent ;
- Leur mobilisation individuelle quotidienne ;
- La réactivité de tous et leur cohésion dans l'action.

Il lui est nécessaire de communiquer en direction de ses salariés, en vue de leur faire partager ses valeurs. Ces échanges prennent des formes variées, institutionnelles avec les partenaires sociaux, ou individuelles par des actions de communications plus ciblées sur la connaissance du métier, de la vie de l'entreprise ou d'engagements en faveur du développement durable.

LA4	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	1/3		2		Total		100	
						Industries chimiques (UIC)	% de l'effectif en France		50
						Activités du déchet			42
						Transports routiers			5
						Travaux publics			2
LA5	Délai minimal de notification préalable à toute modification d'organisation, en indiquant si ce délai est précisé dans une convention collective	3						Non renseigné	Non renseigné

Volet : Santé et sécurité au travail

Le système de management des risques est uniformisé à l'échelle du Groupe dans sa globalité, tant pour les structures agissant dans les domaines du tri, du traitement jusqu'au stockage des déchets en France ou les interventions de dépollution comme de prestations de service au sein des entreprises clientes. Il englobe les effectifs permanents de l'entreprise et ceux des entreprises sous-traitantes qui peuvent être amenées à intervenir sur les sites. Cette maîtrise des risques s'opère à plusieurs niveaux :

- Une maîtrise opérationnelle des procédés associée à une analyse systématique des risques au poste de travail, se traduisant par la mise en place de périmètres et de protocoles de sécurité adaptés comme par le choix impératif des équipements de protection individuels et collectifs. Au sein de chaque unité, le document unique de prévention des risques au poste de travail, est régulièrement revu et enrichi, les procédures et modes opératoires sont alimentés des retours d'expérience. Les sites classés « SEVESO 2 » dont Speichim Processing à Saint-Vulbas font l'objet d'un système de gestion de la sécurité (SGS) conforme aux exigences réglementaires dont les principes sont repris ou déclinés pour d'autres situations au sein du Groupe.
- Une qualification et un professionnalisme des opérateurs au travers de la gestion des parcours de formation des salariés, « l'accueil sécurité » systématique de tous les nouveaux opérateurs, la mobilisation régulière de tous les échelons hiérarchiques dans le cadre des quarts d'heure ou des visites de sécurité.
- Des systèmes de management Qualité, Environnement et Sécurité certifiés pour tous les sites et domaines d'activité, A la fin de l'année 2009 en France, le Groupe disposait de :
 - 17 ISO 14001,
 - 13 OHSAS 18001 avec une supplémentaire en projet pour 2010.
 - 11 certifications ISO 9001 et une en projet pour 2010,
 - 1 certification MASE

Ces systèmes induisent un « pilotage » des opérations à l'aide d'audits, d'indicateurs, d'objectifs et de plans de progrès. Certains de ces indicateurs sont consolidés au niveau national et alimentent un programme pluriannuel de progrès et de maîtrise des risques, de mutualisation des expériences en matière de contrôle et de prévention, de groupes de travail ou d'interventions d'experts externes.

Code GRI3	Emploi, relations sociales et travail décent Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Sécché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
-----------	--	--------------------------------------	---------------------------------	---	--	--	--------	--------------	--------------

LA6	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes Direction-salariés d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis sur les programmes de santé et de sécurité au travail			2	109	L'intégralité du personnel en France bénéficie d'un CHSCT	Nombre de réunions dans l'année	Non renseigné	12
LA7	Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total d'accidents du travail mortels, par zone géographique			2	110	Taux de fréquence des accidents du travail (pas d'accident mortel)	TF1 TF2	21,4 37,6	30,8 47,7
						Taux d'absentéisme en %	Maladie Accident trav. S/total Maternité Autres Total	4,73 0,67 0,52 5,92	5,08 0,59 0,97 7,23
LA8	Programmes d'éducation, de formation, de conseil, de prévention et de maîtrise des risques mis en place pour aider les salariés, leur famille ou les membres des communautés locales en cas de maladie grave							Non renseigné	Non renseigné
LA9	Questions de santé et de sécurité couvertes par des accords formels avec les syndicats							Non renseigné	Non renseigné

Volet : Formation et éducation

Seule une politique de formation ambitieuse est susceptible de permettre à l'entreprise d'atteindre ses objectifs en termes de Responsabilité sociétale. Pour cela elle doit permettre à chaque collaborateur d'acquérir d'une manière appropriée une attitude, une culture et des savoirs.

Chaque salarié se doit de maîtriser son métier dans le respect des exigences santé/sécurité /environnement, mais aussi de comprendre son propre rôle dans l'organisation et d'être capable de mesurer l'impact de ses actions pour lui même, pour les autres et pour l'activité afin de favoriser la transversalité et la coopération.

Pour parvenir à cette « excellence métier » le Groupe développe des modules de formation en interne, animées par du personnel lui-même formé à cet effet.

L'approche « intégrée » des enseignements dispensés dans le cadre de cette démarche constitue son originalité. Par exemple, les formations réglementaires obligatoires qui, de par leur caractère répétitif et « déconnecté » des réalités du terrain induisent généralement un manque de motivation du personnel, sont autant que possible intégrées à une formation métier plus large. A titre d'illustration, au salarié formé à la conduite d'un engin de manutention sera conjointement dispensé un enseignement relatif à l'étiquetage et au rangement des déchets conditionnés.

Ce parcours est complété par deux modules transverses permettant à chaque salarié de s'identifier dans l'ensemble de la vie du Groupe : connaissance des déchets et responsabilité sociétale.

Code GRI3	Emploi, relations sociales et travail décent Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Sécché Environnement	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
						Libellé de l'indicateur ou commentaires 			
LA10	Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle			2	109	Total Cadres Agents de maîtrise Employés Ouvriers	Heures/salarié	12,8 11,4 13,9 11,1 13,4	12,1 8,9 16,1 9,7 11,9
LA11	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière							Non renseigné	Non renseigné
LA12	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques							Non renseigné	Non renseigné
Volet : Diversité et égalité des chances									
Phénomène classique dans les métiers industriels du Groupe, les femmes sont peu nombreuses à la production et dans les activités de maintenance. Elles ne constituent que 7 % de l'effectif posté. A l'inverse, elles sont surreprésentées dans le commercial et les fonctions de type administratif ou travaux de laboratoires.									
La situation des femmes sur un plan contractuel est très voisine de celles des hommes avec un taux de cadres féminins légèrement supérieur à celui des hommes.									
LA13	Composition des organes de gouvernance et répartition des employés par sexe, tranche d'âge, appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité	1/6		2	106	Proportion de femmes dans l'effectif total	%	26,2	26,2
						Proportion de femmes dans l'effectif cadre			
LA14	Rapport du salaire de base des hommes et de celui des femmes par catégorie professionnelle	1/6		2	108	Voir pyramide des salaires dans les rapports RSE ou Documents de Référence			

Droits de l'Homme

Code GRI3	Droits de l'Homme		Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séché Environnement		
	Indicateurs de performance Libellé GRI 3						Libellé de l'indicateur ou commentaires	Unités	Valeurs 2008



L'ensemble du personnel a connaissance des engagements pris par le Groupe en signant les dix principes du Pacte Mondial, dont les clauses relatives aux Droits de l'Homme.

Un dispositif de droit d'alerte pour les salariés a été mis en place dès 2008 pour permettre d'identifier d'éventuels cas de dysfonctionnement. La rédaction en a été faite conjointement avec Transparency International – France, et la diffusion faite à l'ensemble du personnel par la remise individuelle des « Codes de comportement de d'action » aux salariés du Groupe.

Des traductions ont été faites dans le document source en anglais pour le personnel à l'international, et localement en espagnol pour l'Espagne et l'Amérique latine.

Volet : Pratiques d'investissement et d'achats										
HR1	Pourcentage et nombre total d'accords d'investissement significatifs incluant des clauses relatives aux droits de l'Homme ou ayant été soumis à un contrôle sur ce point	1/2					Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe		Non pertinent	Non pertinent
HR2	Pourcentage de fournisseurs ou de sous-traitants majeurs dont le respect des droits de l'Homme a fait l'objet d'un contrôle ; mesures prises	2					Audit de la filière de la fourniture de coton du commerce équitable pour les vêtements de travail mené avec tous les acteurs de la filière avec Flo-Cert			Mission d'audit au Mali
HR3	Nombre total d'heures de formation des salariés sur les politiques et procédures relatives aux droits de l'Homme applicables dans leur activité ; pourcentage de salariés formés						Indicateur non renseigné		non renseigné	non renseigné
Volet : Non discrimination										
HR4	Nombre total d'incidents de discrimination et mesures prises								Néant	Néant
Volet : Liberté syndicale et droit de négociation										
HR5	Activités identifiées au cours desquelles le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective risque d'être menacé ; mesures prises pour assurer ce droit			2	109		Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe qui se déroule quasi exclusivement en France où l'ensemble des salariés sont couverts par une convention collective, et où les réunions syndicales et de représentation du personnel se sont déroulées conformément à la loi et aux réglementations sociales		Non pertinent	Non pertinent

Code GRI3	Droits de l'Homme Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Sèché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
-----------	---	--------------------------------------	---------------------------------	---	--	---	--------	--------------	--------------

Volet : Interdiction du travail des enfants

HR6	Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents impliquant le travail d'enfants ; mesures prises pour contribuer à interdire ce type de travail					Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe qui est quasi exclusivement en France ou dans l'Union Européenne		Non pertinent	Non pertinent
-----	---	--	--	--	--	---	--	---------------	---------------

Volet : Abolition du travail forcé ou obligatoire

HR7	Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire ; mesures prises pour contribuer à abolir ce type de travail					Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe qui est quasi exclusivement en France ou dans l'Union Européenne		Non pertinent	Non pertinent
-----	---	--	--	--	--	---	--	---------------	---------------

Volet : Pratiques de sécurité

HR8	Pourcentage d'agents en charge de la sécurité ayant été formés aux politiques ou procédures de l'organisation relatives aux droits de l'Homme applicables dans leur activité	2				Indicateur non renseigné		non renseigné	non renseigné
-----	--	---	--	--	--	--------------------------	--	---------------	---------------

Volet : Droits des populations autochtones

HR9	Nombre total d'incidents impliquant la violation des droits des populations autochtones et actions prises	1						Néant	Néant
-----	---	---	--	--	--	--	--	-------	-------

Société

Code GRI3	Société Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Séch� Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
-----------	---	--------------------------------------	---------------------------------	---	--	---	--------	--------------	--------------

Volet : Communautés

S ché Environnement d veloppe son action dans une logique sinon de partenariat du moins de compl mentarit  avec les grandes organisations non gouvernementales (ONG) actives, en particulier dans le domaine de la d fense environnementale et de la pr servation de la sant .

Outre ces actions de dialogue permanent avec les associations de d fense de l'environnement relativement   l'utilit  soci tale du m tier du Groupe et de sa mani re de l'exercer, S ché Environnement initie  galement des partenariats cibl s sur des op rations de pr servation de la biodiversit  autour de ses sites. Pour son activit  et d'une mani re g n rale, S ché Environnement est convaincu que la pr servation de la biodiversit  sera un enjeu important des prochaines d cennies. L'identification, et l'analyse de la valeur d'un milieu par l'expertise de sa biodiversit , doivent permettre de concilier au plus pr s la gestion des espaces dits naturels avec ceux   usage industriel ou domestique, principalement dans toutes les activit s gourmandes en territoire.

Pour cela il est n cessaire d'identifier les diff rentes pressions environnementales sur ces territoires y compris en dehors des secteurs ayant un statut de classement Natura 2000, ou de type Parc naturel r gional. La biodiversit  est au c ur m me des activit s humaines, sa pr servation doit  tre prise en compte de mani re intrins que dans toutes les activit s humaines, comme il est fait pour l'eau ou l'air, issus des proc d s industriels.

Les principaux sites du Groupe  tant des  tablissements class s pour la protection de l'environnement, leur arr t  pr fectoral d'autorisation d'exploiter leur impose de r unir sous la houlette de l'administration, des comit s locaux d'information et de surveillance. Ces CLIS sont des instances de dialogue tripartites, entre l'industriel, les citoyens (riverains, associations, etc.) et l'administration. A l'occasion de la r vision de certains de ces arr t s pr fectoraux, les dossiers complets d'impact sont tenus   la disposition des populations, un dialogue est engag  au quotidien, et des r unions publiques permettent de r pondre aux questions des parties int ress es.

Par ailleurs, le Groupe assure l'ouverture de ses sites aux clients,  lus, riverains, associations et  coliers. Les visiteurs sont invit s   d couvrir les moyens mis en  uvre ainsi que les actions concr tes men es en vue de prot ger la sant , l'environnement en g n ral, et la biodiversit  sur les sites de stockage en particulier, car situ s en zones rurales, ce sont eux qui s'y pr tent le mieux.

Enfin, le Groupe d veloppe quelques relations privil gi es avec des  tablissements d'enseignements sup rieurs dans un cadre d' changes industrie/universit s.

SO1	Nature, port�e et efficacit� de tout programme et pratique d'�valuation et de gestion des impacts des activit�s, � tout stade d'avancement, sur les communaut�s	1		2/3	111/112	Voir politique d�taill�e ci-dessus			
-----	---	---	--	-----	---------	------------------------------------	--	--	--

Volet : Corruption

Un article sp cifique   la pr vention et   la lutte contre la corruption dans les Codes de Comportement et d'Action remis   l'ensemble du personnel pose les principes de bonne conduite en vigueur dans le Groupe. La proc dure en question a  t  r dig e avec l'assistance de Transpareny International – France. Un syst me d'alerte (whistleblowing) vient compl ter le dispositif.

SO2	Pourcentage et nombre total de domaines d'activit� strat�gique soumis � des analyses de risques en mati�re de corruption	10						Non renseign�	Non renseign�
SO3	Pourcentage de salari�s form�s aux politiques et proc�dures anti-corruption de l'organisation					Personnel sensibilis� au moyen du Code individuel de Comportement et d'Action		100%	100%

Code GRI3	Société Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Sèché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
SO4	Mesures prises en réponse à des incidents de corruption							Pas de cas avéré	Pas de cas avéré
Volet : Politiques publiques									
Le Groupe considère le lobbying comme une action positive visant à fournir aux politiques et aux législateurs l'information qui leur est nécessaire pour faire face aux enjeux actuels et définir un contexte législatif et réglementaire à un environnement de plus en plus complexe. A cet effet le Groupe participe, en lien avec les différents syndicats et associations professionnelles à des travaux en commissions d'information, de normalisation ou autre.									
Tout en se faisant connaître et en défendant leurs positions auprès des pouvoirs publics et des élus, ces organisations professionnelles apportent au débat leur expertise et leurs connaissances techniques, et se positionnent comme forces de proposition, dans un esprit de transparence et de dialogue avec l'ensemble des parties-prenantes, dans une perspective de développement durable.									
SO5	Affichage politique, participation à la formulation des politiques publiques et lobbying					Voir politique ci-dessus et tableau des prises de position publiques dans le rapport RSE (parties-prenantes)			
SO6	Total des contributions versées en nature et en espèces aux partis politiques, hommes politiques et institutions connexes, par pays	10						Néant	Néant
Volet : Comportement anti concurrentiel									
Le Groupe attend de ses salariés qu'ils respectent les règles applicables en matière de concurrence. Aucun accord ou arrangement ne peut intervenir avec les concurrents visant à amoindrir la libre concurrence.									
SO7	Nombre total d'actions en justice pour comportement anti-concurrentiel, infractions aux lois anti-trust et pratiques monopolistiques ; résultat de ces actions							Néant	Néant
Volet : Respect des textes									
SO8	Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non financières pour non-respect des lois et des réglementations							Néant	Néant

Responsabilité du fait des produits

Code GRI3	Responsabilité du fait des produits Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Sèché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
-----------	---	--------------------------------------	---------------------------------	---	--	---	--------	--------------	--------------

Délivrant une prestation de service de valorisation et de traitement de déchets, la rubrique relative à la responsabilité du fait des produits est peu significative. La notion de traçabilité du déchet est satisfaite par l'application de la réglementation en la matière avec les procédures de Bordereau de Suivi des Déchets (BSD). Aucun manquement n'a été signalé à ce titre. La responsabilité du fait des produits devrait être précisée dans un proche avenir, au moment de la transcription en droit français de la Directive Cadre sur les Déchets de décembre 2008. Elle entraînera une refonte réglementaire relative à la Responsabilité Elargie du Producteur (REP). Le Groupe sera susceptible d'être concerné au titre de la mise sur le marché de matières premières dites secondaires.

Les aspects santé sont essentiellement repris dans le respect des réglementations relatives aux conditions d'exploitation des sites, établissements classés pour la protection de l'environnement.

Volet : Santé et sécurité des consommateurs									
PR1	Etapas du cycle de vie où sont évalués en vue de leur amélioration les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité, et pourcentage de catégories de produits et de services significatives soumises à ces procédures					Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe		Non pertinent	Non pertinent
PR2	Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires concernant les impacts sur la santé et la sécurité des produits et des services, par type de résultat					Indicateur non renseigné		non renseigné	non renseigné
Volet : Etiquetage des produits et des services									
PR3	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information	8				Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe		Non pertinent	Non pertinent
PR4	Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires concernant l'information sur les produits et les services et leur étiquetage, par type de résultat	8						Néant	Néant

Code GRI3	Responsabilité du fait des produits Indicateurs de performance Libellé GRI 3 	Principes du Pacte Mondial rattachés	Attestation Véritas des données	Localisation dans rapport RSE (n° chapitre)	Localisation dans Document de Référence (page)	Données Sécché Environnement Libellé de l'indicateur ou commentaires 	Unités	Valeurs 2008	Valeurs 2009
PR5	Pratiques relatives à la satisfaction client et notamment résultat des enquêtes de satisfaction client					Indicateur non renseigné		non renseigné	non renseigné
Volet : Communication marketing									
PR6	Programmes de veille de la conformité aux lois, normes et codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris publicité, promotion et parrainages, par type de résultat					Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe		Non pertinent	Non pertinent
PR7	Nombre total d'incidents de non-conformité aux réglementations et aux codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris publicité, promotion et parrainages, par type de résultat					Indicateur non pertinent pour l'activité du Groupe		Non pertinent	Non pertinent
Volet : Respect de la vie privée									
PR8	Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et de perte de données relatives aux clients							Néant	Néant
Volet : Respect des textes									
PR9	Montant des amendes significatives encourues pour non-respect des lois et des réglementations concernant la mise à disposition et l'utilisation des produits et des services							Néant	Néant



*Les Hêtres - BP 20 - 53811 Changé
Tél : +33 (2) 43 59 60 00 - Fax : +33 (2) 43 59 60 01*

*33 rue de Mogador - 75009 Paris
Tél : +33 (1) 53 21 53 53 - Fax : +33 (1) 53 21 53 54
www.groupe-seche.com
Contact : dd@groupe-seche.com*

***Retrouvez l'intégralité du Rapport Annuel
Responsabilité Sociétale 2009 sur :
www.groupe-seche.com/rapportRSE/index.htm***